

Participant.e.s :

- M. Forir Reffo Arnaud, CTAE, CASPE 20
- M. Slimani, association culture berbère
- Mme Marie Ngalouo, Autremonde
- Mme Stéphanie Mouquet, Conseillère en économie sociale et familiale, CAF de Paris, interventions sociales.
- M. Gilles ORFALI bénévole, URNPA - Amandiers Connexion
- Mme Léa Rocafull, DPSP, circo 20.
- Mme Delphine Bayet, directrice adjointe CASVP20 et responsable du service social
- Mme Claudine Lamora, psychologue du travail Paris 20ème Vitruve
- Mme Sophie Vian, responsable équipe 200/201 SSP
- Mme Claudia Salé, médiatrice sociale et numérique UNRPA Paris
- Mme Dalla Drame, AUDM
- Mme Lou Pascolini, Animatrice, Les Compagnons Bâtisseurs
- M. Wilphane PREVILON, responsable équipe 500/501 SSP
- Mme Véronique Bouilly, Dire, Lire et Écrire
- Mme Maud CLEMENT, Maison du Bas Belleville
- Mme Najat KHALDI, Chargée d'accueil Davout Relais
- Mme Jacqueline ABSOUS, Coordinatrice d'Animation Sociale et Familiale, Davout Relais
- Mme Cécile Dufour, chargée d'insertion professionnelle, ARCAT
- Mme Katia Senhadji, en charge du projet accueil et inclusion numérique, Centre social Soleil Blaise
- Mme Loubna Chaoui, agent d'accueil médiatrice et numérique, Amandiers connexion
- Mme Adélaïde Martini, coordinatrice, Les médiateurs et les médiatrices du 20ème
- Mme Yasmina BOUHAFS-CHICOTOT, Déléguée du préfet - ETAT
- Mme Clotilde L'Elha, chargée d'accueil, Centre social Soleil St Blaise
- M. Marc Bouzaafa, Archipelia
- M. Fouad El Hissoufi, centre social Annam
- Jennifer Garçon, référente familles, CASPE

L'ensemble des 42 participant.e.s ont salué l'importance de cette réunion pour se connaître entre CASVP et structures de proximité.

Les échanges ont porté sur les difficultés de répondre à la demande sociale en cours. Associations et Casvp20 ont souligné la difficulté de répondre à tous les besoins au vu de la précarisation de la population dans le contexte de la COVID.

Les associations ont exprimé un certain nombre d'inquiétudes et de questionnements :

- *Comment obtenir un rendez-vous quand les personnes arrivent dans une permanence associative car elles ont du mal à obtenir un rendez-vous avec les assistantes sociales ? Comment éviter le non recours aux droits posé par la dématérialisation ? Un centre social évoquait 10 habitants qui arrivaient en une matinée orientés*

part le Casvp, alors qu'à la permanence d'accès aux droits, ce sont des bénévoles qui accueillent et ils ne sont pas toujours formés.

- Des situations sur des jeunes en grande difficulté, en errance, en lien avec la crise sociale et sanitaire ont été évoquées aussi par un club de prévention. Il faut co-construire des réponses autour de ces situations de détresse.
- La question des séniors est apparue comme problématique également. L'UNRPA se sent isolé dans l'accompagnement au sujet de la retraite. L'association n'a pas de relai, et les demandes augmentent.

Le CASVP20 a rappelé ses missions, son organisation et son actualité. Le CASVP20 déplore encore 12 postes vacants actuellement de travailleurs sociaux (2 par équipe d'accompagnement). Les travailleurs sociaux accompagnent chacun plus de 100 situations. 60 nouvelles demandes d'évaluation sociale arrivent par semaine. Elles font tout ce qu'elles peuvent avec beaucoup d'engagement.

Le CASVP20 accueille encore 300 personnes par jour (contre 600/Jour avant la crise sanitaire. Le volet distancié de l'accès au CASVP20 sera conservé après la pandémie.

Des réseaux internes de référents est en cours de constitution sur 7 thèmes dont l'accès aux droits, les violences intrafamiliales, le logement, etc. pour faciliter la connaissance et la diffusion des informations dans le service ainsi que l'articulation avec les acteurs du territoire.

Les structures se demandent s'il serait possible d'avoir un interlocuteur privilégié au sein du CASVP afin de faciliter les échanges et les orientations. L'idée est reprise par les clubs de prévention pour qui un référent sur les sujets jeunesse serait utile. Les acteurs pourront se mettre en lien avec le CASVP20-SSP si ce n'est pas encore fait.

- Pour nous joindre, il faut PARFOIS insister par téléphone MAIS NE PAS SE DEPLACER. Les agents d'accueil vont pré-évaluer la demande par téléphone et orienter vers les services extérieurs partenaires, ou les services prestations, ou encore les travailleurs sociaux d'accueil pour une première évaluation sociale. S'il apparaît un besoin d'accompagnement relevant du service social du CASVP20, un référent sera proposé dans le mois qui suivra selon l'urgence de la situation.
- Les relais locaux peuvent alerter le CASVP20 par mail sur une situation très problématique et/ou urgente: casvp-S20@paris.fr;
- Actuellement au casvp20, il y a un ENAD AUTONOME (poste informatique et une imprimante) à disposition des usagers dans le cadre de leurs démarches au CASVP20
- Le Casvp20 rencontre progressivement les ressources du territoire, notamment numériques afin de mieux orienter pour les démarches.
A terme, le Casvp20 est en train de mettre en place un service d'accès aux droits (municipaux et certains droits légaux ASPA, CAF...)

Pistes de travail :

1. Un rendez-vous sur la **problématique des jeunes** (Permanence PSA, CAVP, ML. EDL ? Educateurs spécialisés, Paris ado services ...)
2. **Un travail de partenariat avec les centres sociaux est en cours afin de déterminer les besoins des habitants**
A mettre en place : D'ici cet été, des **parcours EDL avec** les équipes locales du SSP20 autour des ressources du quartier, pour prendre le temps de mieux s'appuyer sur l'ensemble des ressources.
3. **Prochain temps accès aux droits : rencontre avec la CAF**

Et par ailleurs sur les quartiers :

- Belleville Amandiers, la poursuite de qualification des écrivains publics (cf réseau en cours de constitution avec l'association Délire), permettant de travailler aussi aux articulations avec le CASVP. Idée de réflexions sur des fiches navettes.
- Des Portes, coordination accès aux droits à venir.

